



ADOPTE UNE AIDE

" à domicile "

Annexe explicative des conditions d'annulations



Pourquoi les délais de prévenance sont indispensables à notre organisation

Dans notre activité de services à la personne, chaque intervention planifiée correspond à :

- un créneau salarié réservé
- une rémunération garantie
- une organisation de tournée optimisée
- un équilibre économique nécessaire au maintien de l'emploi local

Lorsqu'une annulation intervient hors délai de prévenance, nous ne disposons matériellement plus du temps nécessaire pour réattribuer les heures à un autre client ou placer le cas échéant des congés, formations etc.

Conséquence immédiate

Conformément au droit du travail et à nos engagements employeur :

👉 Le salarié doit être rémunéré comme si la prestation avait été réalisée

Cela signifie que :

- le salaire est maintenu
- les charges sociales restent dues
- le temps ne peut plus être facturé
- aucune recette ne compense ce coût

L'entreprise supporte donc 100 % des charges sans aucun chiffre d'affaires associé.



ADOPTE UNE AIDE

" à domicile "

📊 Exemple chiffré réel (prestation type 2h)

Moyenne observée dans notre secteur SAP :

Poste	Montant
Coût de revient salarié (salaire + charges)	45 €
Marge brute normalement générée	25 €
Marge brute finale	10 €(hors impôts et taxes)
Perte totale pour l'entreprise	80 €

👉 Une seule annulation imprévisible = -80 €

Sur seulement :

- 5 annulations → -400 €
- 10 annulations → -800 €
- 30 annulations/an → -2 400 €

📊 Répartition de la perte

Le graphique ci-joint montre l'impact :

- 56 % = coût social incompressible (salaires/charges)
- 31 % = marge brute perdue
- 13 % = résultat net perdu

👉 Le poids principal est social, car nous continuons à payer nos équipes.



ADOPTE UNE AIDE

" à domicile "

Pourquoi les délais de prévenance existent

Les délais contractuels ne sont donc pas des pénalités, mais :

- un outil d'équilibre social
- un moyen de replanifier les heures
- une protection de l'emploi salarié
- une condition pour maintenir des tarifs stables

Ils nous permettent :

- d'affecter le salarié à un autre client
- d'éviter du temps improductif payé
- de préserver la viabilité économique de l'entreprise

Sans ces délais, le modèle deviendrait structurellement déficitaire.

Toute annulation hors délai de prévenance réduit fortement notre capacité à réattribuer le temps de travail de nos salariés.

Conformément au cadre légal, la rémunération reste maintenue, même en l'absence de prestation réalisée.

Ces situations engendrent donc une perte économique directe (coût salarial, marge brute et résultat net).

Les délais de prévenance ont ainsi pour objectif de préserver l'organisation sociale et l'équilibre économique nécessaires au maintien de nos équipes et de la qualité de service.